

## DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels		
<b>Filière</b>	<b>Master Cinéma</b>		
<b>Orientation(s)</b>	<b>Toutes les orientations</b>		
<b>Titre du module</b>	Travail de Master : Mémoire		
<b>Code</b>	2MaCi22		DCVSO8824F21
<b>Type de formation</b>	Master		
<b>Semestre</b>	Semestre 4		
<b>Crédits ECTS</b>	20		
<b>Prérequis</b>	Aucun		
<b>Langue</b>	Français		
<b>Lieu</b>	ECAL / HEAD		

<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Le mémoire de diplôme permet à l'étudiant·e de développer son sens critique en l'amenant progressivement à construire une réflexion nourrissant sa démarche artistique, ainsi que d'étayer et défendre sa position.		
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Par la rédaction d'un travail dit « théorique » ou d'un « mémoire », l'étudiant·e est amené·e à définir une problématique fondée sur des interrogations qui lui sont propres, en relation avec son projet de diplôme.</p> <p>La manière dont cette problématique est formulée peut prendre des formes très variées. En revanche, aussi bien le choix de sa forme que le travail d'écriture font l'objet d'un suivi de type éditorial, par le biais de rencontres individuelles susceptibles d'offrir échos, pistes de réflexion et questionnements.</p> <p>Le travail de rédaction est réalisé sur l'ensemble du semestre.</p>		
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	<p>Le mémoire de diplôme fait l'objet d'une évaluation par un jury.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>		
<b>Modalités de rattrapage</b>	<p>Remédiation exclue.</p> <p>Répétition possible environ un mois après l'évaluation par une refonte du mémoire corrigeant les lacunes constatées.</p>		
<b>Enseignant·e-s</b>	A définir		

<b>Responsables du module</b>	Lionel Baier & Nicolas Wadimoff		
<b>Descriptif validé le</b>	14 décembre 2020	<b>Par</b>	Lionel Baier